

1951, il a fourni de l'aide pour une valeur d'environ \$5 milliards, au profit surtout du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, de l'Indonésie et du Sri Lanka. L'aide alimentaire et l'infrastructure (barages, transport de l'énergie électrique et autres formes de transport) prédominaient dans les premières années, mais, plus récemment, une nouvelle génération de projets qui met l'accent sur l'aménagement rural est apparue. Dans les années 80, le cadre de la collaboration a été élargi à la Chine. L'agriculture, l'énergie, le développement des ressources humaines, le transfert technologique et la coopération industrielle sont au nombre des priorités à venir du programme d'aide à l'Asie.

L'Afrique a été au centre de l'attention mondiale durant la crise de 1984-85. Le Canada a pris plusieurs mesures pour combattre la sécheresse et la famine sur ce continent, fournissant des secours d'urgence et créant le programme Afrique 2000. Le but ultime poursuivi est d'aider l'Afrique subsaharienne à se relever et à rétablir l'équilibre entre sa population et son environnement. L'accent est désormais mis sur le maintien et la restauration plutôt que sur la création à grand frais d'une infrastructure. L'aide bilatérale du Canada à l'Afrique, jusqu'en 1985-86, totalisait environ \$4 milliards. Les principaux pays bénéficiaires en 1986 étaient le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie, le Zaïre, la Zambie et le Zimbabwe.

En Afrique francophone, les efforts de l'ACDI ont porté notamment sur l'irrigation, le forage de puits, la lutte contre l'érosion, le reboisement, l'électrification rurale et le transport ferroviaire, de même que sur la santé, l'éducation et le développement communautaire. En Afrique anglophone, l'aide canadienne vise à la fois à subvenir aux besoins des pauvres en milieu rural et à combattre le manque flagrant d'infrastructure. L'accent a été mis sur la production alimentaire et sur l'aménagement rural.

L'aide du Canada à des pays des Amériques a totalisé environ \$1 milliard. Dans les Antilles, où l'aide canadienne remonte à 1958, le tourisme est important, et c'est pourquoi l'aide a porté entre autres sur l'amélioration des aéroports, des moyens de communication et des systèmes de distribution de l'eau. La grande priorité est la création d'emplois, particulièrement dans l'agriculture et dans le secteur manufacturier. En Amérique latine, où le Canada fournit de l'aide bilatérale depuis 1970, l'accent est mis sur l'aménagement rural. Parmi les pays des Amériques qui reçoivent de l'ACDI des montants importants au titre de l'aide

bilatérale, on peut mentionner Haïti, la Jamaïque, la Guyane, la Colombie et le Pérou.

Par le moyen de l'aide multilatérale, le Canada se joint à d'autres pays pour financer des programmes de développement dont l'ampleur dépasse les ressources d'un seul pays. Les contributions du Canada aux programmes d'aide multilatérale sont canalisées par des organismes de l'ONU, des institutions financières telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, ainsi que d'autres organismes internationaux spécialisés. Le Canada verse des contributions à quelque 60 programmes ou organismes, et il participe à l'élaboration des politiques de ces diverses institutions.

Au cours des années 60, le Canada a fait œuvre de pionnier en octroyant des fonds publics à des organismes non gouvernementaux pour les aider à multiplier leurs efforts. En 1985-86, environ \$220 millions (y compris \$14 millions des gouvernements provinciaux) ont été versés pour financer plus de 4,500 projets réalisés par plusieurs centaines d'organismes non gouvernementaux et d'institutions sociales. Ces fonds ont permis de réaliser, dans toutes les régions du monde, des projets de développement destinés à aider les gens les plus pauvres à utiliser les ressources locales et à accroître leur autonomie dans les secteurs de l'alimentation, de la santé et de l'éducation. Les gestionnaires des pays du Tiers Monde ont également eu l'occasion d'apprendre à envisager les problèmes suivant des approches nouvelles, et des groupes canadiens partout au pays ont pu bénéficier d'une assistance pour mener à bien leurs efforts de développement.

Parmi les autres contributions financières de l'ACDI en 1985-86, on peut mentionner \$26 millions pour l'aide humanitaire (à l'intention surtout des réfugiés en Afrique et en Asie) et \$6 millions pour des bourses d'études du Canada et du Commonwealth. En 1984, l'ACDI créait une Direction générale de la coopération avec le monde des affaires afin de raffermir les liens entre le programme d'aide et le secteur privé canadien. Son programme de coopération industriel a reçu \$28 millions en 1986 pour aider les entreprises du Canada et du Tiers Monde à travailler ensemble.

Globalement, le programme d'aide du Canada comporte l'obligation d'un approvisionnement en biens et en services canadiens dans une proportion d'environ 50 %. Pour les programmes d'aide bilatérale, la proportion est de 80 %, et une fraction pouvant aller jusqu'à 20 % peut être soustraite à cette obligation pour tenir compte des coûts locaux. Le matériel, par exemple, doit avoir au moins deux tiers de contenu canadien